

Avis sur concertation RD7 :

Axe routier RD7 concertation sur le doublement de la RD7 à hauteur de Kerfot et la réalisation de la voie de desserte de KERFOT

Le projet de la mise en 2 x 2 voies de la RD7 et le projet de voie de desserte de KERFOT fait l'objet d'une concertation du **03** avril au **03** mai. L'ensemble des documents liés aux projets est affiché en mairie jusqu' au **03 mai** et 3 permanences du département pour informations complémentaires sont organisées pour répondre aux questions des particuliers.

Le Maire invite le C M à se prononcer sur le sujet.

Des discussions, il ressort que le nouveau projet de la mise en 2X2 voies de la RD7 devient urgent (zone accidentogène) et que le projet de la desserte de KERFOT reprend les souhaits émis auparavant par le Conseil municipal. Toutefois certains points sont à préciser ou à modifier.

•Structure de la voie de desserte :

Le gabarit de la route (bande de roulement) devra faire 5,50m minimum et répondre aux exigences de circulation pour fort tonnage (camions, semi, tracteurs et remorques), ainsi qu'à la fragilité des produits transportés (primeurs) d'où la nécessité d'une structure de chaussée adaptée avec une chaussée finition en enrobés.

•Point particulier la zone Kerfraval /Poustoulic

Desserte de l'entreprise Le Gonidec et de l'habitation : le projet proposé coupe le parcellaire agricole.
Tracé en parallèle de la RD7 pour rejoindre Chemin de Poustoulic (vers propriété de Mme Planté).

Passage souterrain de Poustoulic

La proposition d'un gabarit réduit à 3,65m pour le passage inférieur ne permet pas la circulation des camions citernes ni du matériel de récolte (ensilage, fenaison, moisson) il est demandé d'avoir au minimum 4,50m de hauteur pour le passage.
Il convient aussi d'avoir une largeur de voie cohérente à cet endroit.
Le projet proposé ne convient pas aux agriculteurs pour un positionnement non judicieux.
Il est suggéré de décaler le projet.
Le passage inférieur appelle une attention particulière pour l'écoulement des eaux vers la route inondable du Rest.

•Circulation Randonneurs

Afin d'offrir une liaison Ouest-Est pour les randonneurs, il est demandé l'aménagement d'un dalot suffisamment large pour permettre une circulation piétonne et galerie technique au niveau du petit ruisseau (se déversant dans le ruisseau du Correc). Cet élément contribue au rétablissement de la trame verte et bleue.

•Aménagement foncier

Prévoir les aménagements fonciers avec les agriculteurs concernés et favoriser un parcellaire cohérent. Cela pourra permettre de solutionner le désenclavement des parcelles agricoles

•Signalétique

La signalétique concernant la commune de Kerfot devra être bien positionnée pour éviter l'isolement de la commune.

•Liaison RD7-VC7

Les services du conseil départemental ont proposé à la concertation deux tracés pour l'accès au centre bourg à partir de l'échangeur.

- Tracé par la voie existante, chemin de Corvéou/chemin de Kervouriou
- Tracé neuf sur les parcelles agricoles

Au regard de la concertation, le conseil municipal prendra acte du souhait du tracé mais demande une sécurisation optimale du carrefour (zone de visibilité).

•Problème phonique

Le Conseil municipal attire l'attention du Département sur les nuisances sonores engendrées par la mise en 2X2 voies et demande que des aménagements soient programmés pour les réduire.

Autres

- Désenclavement des parcelles : à envisager pour la parcelle n°1060

Le C M émet un avis favorable à la mise à 2X2 voie de la RD7 ainsi que sur le tracé de la voie de desserte tel qu'il est présenté.

Le C M restera vigilant sur les points évoqués et sur les réponses apportées pour y pallier.

Délibération adoptée à l'unanimité